

Rapport public Parcoursup session 2025

Lycée Jan Lavezzari - BTS - Services - Tourisme - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

Lycée Jan Lavezzari - BTS - Services - Tourisme - en apprentissage (44169)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Lycée Jan Lavezzari - BTS - Services - Tourisme - en apprentissage (44169)	Jury par défaut	Tous les candidats	5	82	5

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	compétences relationnelles numériques organisationnelles (projets) autonomie communication 2LVE dont l'anglais intérêt pour le management (entreprises) culture générale	fiche avenir	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	notes des épreuves anticipées du baccalauréat (attendus nationaux) progression en LVE savoirs-être savoirs-faire exprimés (professeurs, vie scolaire) fiche avenir	bulletins trimestriels fiche avenir	Essentiel
	La certification nationale des compétences numériques PIX	score PIX	Essentiel
Savoir-être	assiduité ponctualité savoirs-faire dans un ou plusieurs domaines liés aux attendus nationaux	bulletins trimestriels fiche avenir	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	pertinence du projet personnel et professionnel en cohérence avec la formation	projet motivé individualisé	Essentiel
Engagements, activités et centres d' intérêt, réalisations péri ou extra- scolaires	connaissances du monde ouverture culturelle visites	activités centres d'intérêt	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques (EDS)
- Langues, littératures et cultures étrangères et régionales (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)

Série STHR

- Economie et gestion hôtelière (EDS)

Série STI2D

- Architecture et construction (EDS)
- Systèmes d'information et numérique (EDS)

Série STMG

- Droit et Economie (EDS)
- Management (EDS)
- Msgn/ Gestion et Finance (EDS)
- Msgn/ Mercatique (EDS)
- Msgn/ Ressources humaines et communication (EDS)
- Msgn/ Systèmes d'information et de Gestion (EDS)
- Sciences de la gestion et numérique (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

L'absence des documents justificatifs attendus implique le non traitement du dossier du candidat. Celui-ci ne peut alors être classé ce qui constitue un critère éliminatoire.

Le dossier d'un candidat ne pourra être retenu que si ce dernier a obtenu d'un professionnel la signature d'un contrat d'apprentissage.

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite. Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

La participation à une cordée de la réussite a été prise en compte parmi les critères généraux d'examen des vœux (cohérence du projet), lorsque cette opportunité était proposée aux candidats.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Une commission ad'hoc composée d'enseignants dispensant la formation s'est réunie pour étudier les dossiers des candidats. Les résultats obtenus au regard des critères nationaux et attendus locaux ont été archivés numériquement afin de les hiérarchiser.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

- Avant de candidater, il convient de s'informer avec sérieux sur le contenu de la formation et de ses débouchés.

Une participation aux portes ouvertes de l'établissement est vivement conseillée (cf site internet du lycée) pour permettre au candidat de démontrer sa motivation et rencontrer l'équipe enseignante.

Mieux informé, celui-ci pourra saisir ce vœu de façon éclairée et éviter ainsi toute déconvenue à la rentrée.

- Le projet motivé du candidat doit être personnel et authentique. Les productions qui correspondent à un copier-coller d'un texte généré par l'IA ne seront pas lues mais écartées.

Il doit permettre au candidat de préciser en quoi la formation répond à ses aspirations personnelles et professionnelles tout en mettant en valeur sa personnalité et ses expériences extrascolaires.

Le projet motivé doit également démontrer un bon niveau de maîtrise de l'expression écrite.

Signature :

Grégory GUIOT,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée Jan Lavezzari